



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Marie Agnès CORREIA
UQM-MAC-LET200972
Tél : 05 59 80 87 58
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le – 4 SEP. 2020

Monsieur le Président,

Par courrier du 29 juin 2020, vous sollicitez une demande de supprimer le niveau de rejet sur le paramètre physico-chimique du Phosphore Total du système d'assainissement de Bordes.

Compte-tenu du faible impact sur le gave de Pau des rejets de la station, et de la nécessité de gérer l'ensemble des flux de Phosphore émis, il est envisageable de diminuer le niveau d'exigence sur ce paramètre.

Je vous prie de trouver ci-joint, pour notification, un arrêté modifiant l'arrêté préfectoral n°2015148-057 du 28 mai 2015, relatif au système d'assainissement de l'agglomération de Bordes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
L'adjointe à la cheffe du service
Gestion et police de l'eau



Aurélie Birlinger

PJ : Arrêté modificatif

Monsieur le Président
Communauté de communes du Pays de Nay
Maison de l'eau et de l'assainissement
PAE Monplaisir
64800 Bénéjacq